



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Menace d'ingérences états-uniennes en Europe

Question écrite n° 12323

Texte de la question

Mme Nathalie OzioI alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis, à travers laquelle son administration affirme que « les États-Unis encouragent leurs alliés politiques en Europe à promouvoir [un] renouveau d'esprit », que « l'influence croissante des partis européens patriotiques constitue effectivement une grande source d'optimisme », et que son objectif « devrait être d'aider l'Europe à corriger sa trajectoire actuelle », de « cultiver une résistance à la trajectoire actuelle de l'Europe au sein des nations européennes » et d'aider l'Europe à « retrouver sa confiance civilisationnelle et son identité occidentale ». À travers ce document, l'administration états-unienne redéfinit sa politique envers l'Europe, en reprenant la thèse raciste et d'extrême droite de l'effacement civilisationnel, et en prenant position sur des enjeux électoraux propres aux États européens. En assumant cette position, l'administration états-unienne réaffirme son rejet du principe de souveraineté, justifie la multiplication des ingérences et interventions militaires au nom des intérêts des États-Unis, et confirme son désengagement du système des Nations unies et de nombreuses instances multilatérales, perçues comme des organismes « intrusives » qui « sapent la liberté politique ». En conséquence, elle souhaite connaître les mesures préventives qu'il prévoit de prendre à la suite de la publication de ce document, conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et le devoir du personnel diplomatique de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'État l'ayant accrédité.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie OzioI](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12323

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#), page 248